



CHALLENGE INTER REGIONS CADETS 2009

CARCES (Var)

26 avril 2009



Organisation

VELO SPORT CARCOIS

Avec le concours de la commune de CARCES

Du comité départemental de cyclisme du Var

Du Conseil général du Var

De la Région Provence Alpes Côte-d'Azur





Chers amis, chers Carçois,

**Le Tour Med passe à Carcès,
le Tour de France passe à Carcès.**

**Quoi de plus normal et réjouissant que d'accueillir le
challenge inter régions cadets en ce mois d'avril.**

**Sur le très joli circuit Carcès – Montfort – Carcès, ces
jeunes champions en herbe pourront exprimer toute leur
valeur au milieu des vignes, richesse de notre terroir.**

**Gageons que ce challenge soit riche tant sur le plan
sportif que touristique.**

**Carcès sera toujours fier d'être au cœur des grands
rendez-vous sportifs.**

Bonne chance à tous.

**Jean-Louis ALENA
Conseiller Général du Var
Maire de Carcès**

CARCÈS un village typiquement provençal aux allures de colimaçon.

A voir : Les maisons en
écailles du XVIIIème siècle
La cité médiévale et son
château XIème et XVIème
siècles
L'horloge et la porte de
l'horloge
L'église Sainte-Marguerite
(1520)
La chapelle N-D de Bon
Secours du XIème siècle
La fontaine des quatre-
saisons et les fontaines-
lavoirs (XVIIème et XVIIIème
siècles)
Les moulins à huile à roues à
aube



Avec ses rivières, son lac, sa cascade du Carami, Carcès est aussi une oasis de fraîcheur où la pêche est reine.

A ne pas manquer, la visite de ses caves vinicoles pour découvrir les « Côtes de Provence »

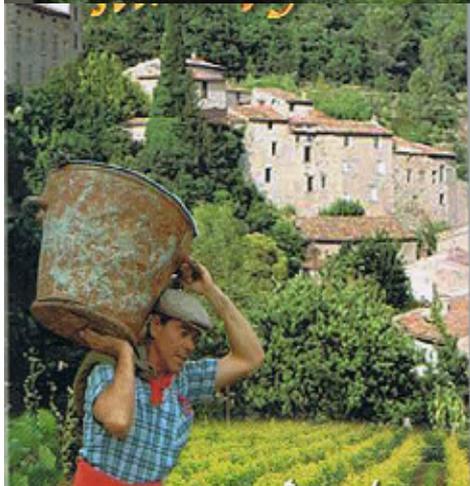


Accès à Carcès
Autoroute : sortie Brignoles
Direction Le Val - Carcès



A côté, un village de caractère,
COTIGNAC

Avec son célèbre rocher, son attrait touristique et sa vocation artistique, Cotignac, au fond d'une vallée barrée par l'immense falaise d'où tombe une cascade, occupe une place importante parmi les sites du Haut Var



Sur le circuit, un village rassemblé sous son château,
MONTFORT-SUR-ARGENS

Dominé par son château du XII^{ème} siècle, ancienne et unique Commanderie des Templiers de toute la Provence, ce paisible village provençal domine les rives de l'Argens

Organisateur : VELO SPORT CARCOIS Hôtel-de-Ville 83570 CARCES

Président : René TRUC
10, rue du Vallon
83570 MONTFORT-SUR-ARGENS
Tél. : 04 94 59 51 33

Membre correspondant
et responsable des engagements : Roger QUINANZONI
Casteou Rignaou
83570 MONTFORT-SUR-ARGENS
Tél. : 04 94 59 56 18 e-mail : roger.quinanzoni@free.fr

LE VELO SPORT CARCOIS

Le Vélo Sport Carçois a été créé en 1948 par Jacques DALMASSO, coureur des années 30. L'objectif affiché à sa création « le développement et la promotion du cyclisme sous toutes ses formes » a toujours été maintenu de même qu'une activité importante dans l'organisation des épreuves cyclistes en centre Var :

des courses pour toutes les catégories des minimes aux seniors, et aussi des gentlemen, une cycloportive La Provence Verte, une école de cyclisme pour les enfants de 7 à 14 ans.

De grands champions ont été licenciés au VSC, notamment Jean DOTTO et José GIL, professionnels dans les années 50 (jusqu'en 1963). Grimpeurs avérés, ils comptent plusieurs participations au Tour de France et une victoire d'étape pour Jean DOTTO, également vainqueur du Tour d'Espagne en 1955 et d'une étape au Tour d'Italie, au palmarès de José GIL, entre autres le Nice-Mont Agel (4 fois), Ganagobie et le Mont Coudon.

Le VSC est dirigé par un conseil d'administration de 13 membres sous la présidence de René TRUC, il compte 29 licenciés et 30 à 40 bénévoles.

Le VSC se mobilise pour organiser la 1^{ère} manche du challenge inter régions cadets sud-est 2009. Le savoir-faire, l'organisation, le dynamisme, la convivialité de l'équipe sportive et de la municipalité carçoise sont mis à la disposition des équipes de jeunes coureurs à l'orée de leur carrière cycliste pour les accueillir et réaliser ensemble une belle épreuve qui apportera aux participants, accompagnateurs, organisateurs et spectateurs, une grande satisfaction et laissera à tous un excellent souvenir.

CHALLENGE INTER REGIONS CADETS SUD-EST

REGLEMENT

Art. 1 : Organisation

L'épreuve **CHALLENGE INTER REGIONS CADETS SUD-EST** est organisée par le VELO SPORT CARCOIS sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme ainsi que sous le règlement de l'inter région mis en place par la FFC.

Elle se dispute le 26 avril 2009 de 12 heures à 17 heures 30 sur le circuit routier CARCES – MONTFORT-sur-ARGENS – CARCES (15 km)
Circuit à parcourir 5 fois.

Art. 2 : Type d'épreuve

L'épreuve de classe 1.31 est réservée aux athlètes des catégories Hommes cadets.

Art. 3 : Participation

Conformément à l'article 5 du règlement du CHALLENGE INTERREGIONS CADETS SUD-EST F.F.C. 2009, la participation est réservée aux sélections départementales ou bi-départementales de 4 à 6 coureurs maximum.

- Le découpage des inter régions se compose comme suit :
Zone 5 : 5 comités Régionaux :
Cote d'Azur / Corse, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes, Provence (20 départements).

Art. 4 : Permanence – Réunion Directeurs Sportifs

La permanence de départ se tient le dimanche 26 avril 2009 à partir de 12 h 30 à l'Hôtel-de-Ville de Carcès.

La confirmation des partants et le retrait des dossards et plaques de cadre par les responsables d'équipe se font à cette même permanence à partir de 12 heures 30.

Un chèque de caution de 30 euros est exigé pour le retrait de l'enveloppe contenant les dossards et plaques de cadres de chaque équipe.

La réunion des directeurs sportifs (DS), organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement FFC, en présence des membres du collège de commissaires, est fixée à 13 h 30.

Article 5 : Engagement

Le prix de l'engagement est fixé à 4 euros.

Art. 6 : Assistance Technique Neutre/ Liaison Radio

Le service Assistance Technique Neutre est assuré par l'organisation.

L'organisation ne fournit pas de moyen de communication, les véhicules des équipes circulant à l'échelon course devront être équipées d'un poste de CB.

Art. 7 : Incidents de course dans les derniers kilomètres

Selon l'article du règlement FFC 2.6.027, en cas de chute, de crevaison ou d'incidents mécaniques dûment constatés, dans les trois derniers kilomètres d'une étape en ligne, le ou les coureur(s) accidenté(s) est (sont) crédité(s) du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquels ils se trouvaient au moment de l'accident. Son ou leur classement sera celui du franchissement de la ligne d'arrivée.

Si à la suite d'une chute dans les trois derniers kilomètres un coureur est dans l'impossibilité de franchir la ligne d'arrivée d'une étape en ligne, il sera classé à la dernière place de l'étape et crédité du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquels il se trouvait au moment de l'accident.

Art. 8 : Classements – Reports

Les classements suivants sont établis :

- Général
- Rushs, établis par l'addition des points obtenus lors des deux rushs fixés aux 2^{ème} et 3^{ème} tours sur la ligne d'arrivée et selon les barèmes appliqués. Tout concurrent doit avoir accompli la totalité du parcours de l'épreuve pour figurer dans le classement final des rushs.

Barème rushs : 1^{er} : 3 pts - 2^{ème} : 2 pts - 3^{ème} : 1 pt.

- Equipe, Conformément à l'article 2.1.012 du règlement FFC le classement par équipe sera établi par l'addition des 3 meilleures places de chaque équipe.
- En cas d'égalité sur l'un des classements ci-dessus présentés, le vainqueur, pour le classement en question, sera désigné en application de l'article 2.6.016 du règlement de la FFC.

Art. 9 : Antidopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. Une salle sera réservée à cet effet aux abords de l'arrivée de l'épreuve. Les locaux de contrôle antidopage seront indiqués lors de la réunion des DS.

Art. 10 : Protocole

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement FFC, doivent se présenter à la cérémonie protocolaire :

- Le vainqueur de l'épreuve.
- Le leader des classements suivants : Vainqueur aux rushs et Cadet 1^{ère} année et meilleure équipe. .

Les coureurs doivent se présenter à la cérémonie protocolaire en tenue de compétition.

Art. 11 : Sécurité

Le port du casque rigide est obligatoire.

Les coureurs doivent emprunter sur l'ensemble du parcours la partie droite de la chaussée : le non-respect de cette consigne peut mettre en cause uniquement le contrevenant. L'itinéraire est indiqué au sol et par panneaux. L'organisation décline toutes responsabilités en cas d'accidents survenant avec des tiers.

Conformément à l'article 2.1.015 du règlement FFC, tout coureur ou groupe situé à plus de 10' du groupe principal devra abandonner l'épreuve pour des raisons de sécurité.

Art. 12 : Pénalités – Litiges

Le barème des modalités de la FFC est le seul applicable.

Le collège des commissaires se réserve le droit de statuer sur certains points non prévus au règlement.

Art. 13 : Modifications de programme

En cas de force majeure, l'organisation se réserve le droit de changer le programme de la course à la dernière minute, avec l'aval du collège des commissaires.

Article 14 : Le fait de participer au Challenge Inter régions Cadets Sud-Est implique l'adhésion complète au présent règlement

CIRCUIT : 15 km à parcourir 5 fois soit 75 km



Départ : Place de l'Hôtel-de-Ville

D562
X D562 – D45

D45 Saint-Jean
X D45 – D22

D22 Montfort-sur-Argens
X D22 – D222

D222 direction Carcès jusqu'au pont de la Cassole
X D222 – D13

D13 entrée de Carcès
X D13 – D 562

Déroulement de la journée

11 h /12 h Déjeuner dans la salle de restaurant de l'Oustaou per touti (réservation à vos soins avant le 26 mars 2009)

12 h 30 / 13 h 30 : remise des dossards à l'Hôtel-de-Ville de Carcès

13 h 30 / 13 h 50 : réunion des commissaires de course et directeurs d'équipes à l'Hôtel-de-Ville de Carcès

14 h 00 /14 h 30 : présentation des équipes au podium Contrôle des braquets

14 h 30 : départ de la course

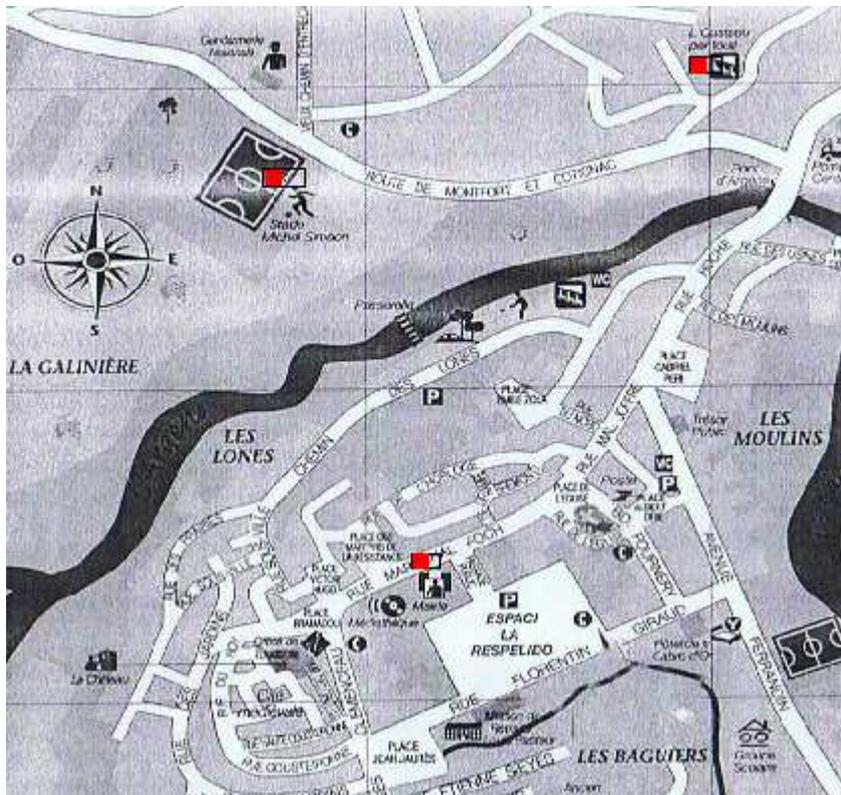
16 h 30 environ : arrivée

Contrôle médical à l'Hôtel-de-Ville de Carcès

Vestiaires – douches au stade Michel Siméon

17 h environ : classement avec protocole dans la cour de la médiathèque

17 h 15 : Verre de l'amitié dans la cour de la médiathèque



Plan de Carcès

Signalés en rouge :

- ***L'oustaou per touti***
Salle de restaurant
- ***Le stade Michel Siméon***
Vestiaires – douches
- ***L'Hôtel-de-Ville***
Permanence
Salle de réunions
Contrôle médical
Podium
Médiathèque
Départ - Arrivée

HEBERGEMENT

Réservation à vos soins

- Sur place

La Cabro d'Or

5, av. Giraud Florentin 83570 CARCES

Tél. 04 94 04 50 26

27 chambres – Possibilité d'hébergement en dortoirs.

Fax. 04 94 04 37 85

Réouverture le 15 mars 2009 - réservation avant le 1^{er} avril 2009 conseillée.

- Dans les environs immédiats **Pour être satisfait prévoir avant le 15 mars 2009**

Domaine de Nestuby chambres d'hôtes

Tél. 04 94 04 60 02

Route de Montfort-sur-Argens 83570 COTIGNAC

Auberge de Pardigon

Plan de Pardigon Route de Carcès 83570 ENTRECASTEAUX

Tél. 04 94 73 83 93

Auberge Lou Cigaloun

93, chemin Caravane 83510 SAINT-ANTONIN-du-VAR

Tél. 04 94 04 42 67

Lou Valen

Chemin des Jeannets Route de Bras 83143 LE VAL

Tél. 04 94 69 47 29

www.hotel-lou-valen.com

RESTAURATION

Un service de restauration a été prévu par le Velo Sport Carçois

Montant du repas 12 EUROS

Celui-ci sera servi à partir de 11 heures

Salle de restaurant de l'Oustaou per touti à Carcès

Menu

- Crudités : carottes râpées – betteraves
- Jambon blanc – beurre – olives - cornichons
- Cuisse de poulet rôti – Pâtes au beurre (fromage)
- Compote
- Jus de fruits – Vin rouge et rosé

Réservations à formuler auprès de M. Roger QUINANZONI Casteou Rignaou 83570 MONTFORT-sur-ARGENS jusqu'au 26 mars 2009 dernier délai



BULLETIN D'ENGAGEMENT

SELECTION :

Représentée par : (Nom, Prénom, Adresse Téléphone) :

Tél. : -- / -- / -- / -- / --

Fax. : -- / -- / -- / -- / --

E MAIL :

COUREURS ENGAGES :

NOM	PRENOM	CATEGORIE	N° LICENCE	N° UCI

COUREURS REMPLACANTS : (Maximum 50% du nombre des titulaires)

NOM	PRENOM	CATEGORIE	N° LICENCE	N° UCI

ENCADREMENT :

NOM	PRENOM	FONCTION	N° LICENCE	N° UCI	Tél.
		Directeur Sportif			
		Mécanicien			

VOITURE SUIVEUSE :

MARQUE	N° D'IMMATRICULATION

Le :

A :

Signature du responsable de l'équipe

BOURGUES
Albert

- MENUISERIE ALU & PVC
- VOLETS ROULANTS & BATTANTS

☎ 04 94 86 44 10
Plan de Bramefan - Route de Bras - 83143 LE VAL



CA CRÉDIT AGRICOLE
PROVENCE CÔTE D'AZUR
IMAGINEZ UNE BANQUE POUR VOUS
Banque Assurée Prévoyance



**LES VIGNERONS
DE COTIGNAC**

**LES CAVES DU
COMMANDEUR**



INTERSPORT
Service Cycles - Brignoles ☎ 04 98 05 02 66

HAMEAU
DES VIGNERONS
DE CARCÈS

Groupama

MY CYCLES CARCÈS

